

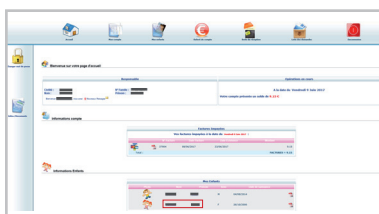
Procédure de pré-inscription

Par le Portail Familles

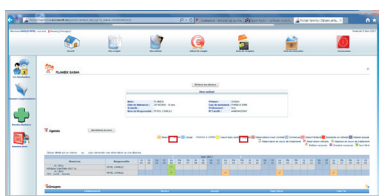
1 - Se connecter avec l'adresse : <https://harmonie.ecolesoft.net/portail/> ou via le lien se trouvant sur le site internet de l'ARPEJ-Rezé.



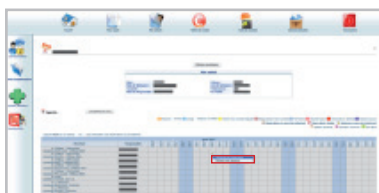
2 - Renseigner votre numéro d'identifiant et votre mot de passe.



3 - En bas de la page, dans la catégorie "*Informations Enfants*", cliquer sur le nom de l'enfant concerné.



4 - Le planning du mois s'affiche. Faire défiler le planning à l'aide des flèches jusqu'au mois concerné. Tous les Accueils de Loisirs disponibles et correspondants à l'âge de votre enfant s'affichent.



5 - Faire un clic droit sur chaque jour que vous souhaitez réserver puis cocher "demande de réservation" et renouveler l'opération pour chaque activité demandée : matin, après-midi ou journée avec repas.

Par formulaire papier

1 - Les dossiers d'inscription sont disponibles au siège de l'ARPEJ-Rezé et peuvent être téléchargés sur le site internet www.arpej-reze.asso.fr.

2 - Compléter le document et le transmettre au siège de l'ARPEJ-Rezé (116 rue de la Classerie).

Si votre enfant peut être accueilli sur les dates demandées, vous recevrez un mail de confirmation avec en pièce jointe le justificatif de présence. Celui-ci est à imprimer, compléter et signer puis à remettre à l'Accueil de Loisirs chaque jour de présence de votre enfant.

Si les dates demandées ne sont pas disponibles, l'ARPEJ-Rezé prendra contact directement avec vous.



Votre enfant ne pourra être accueilli que si l'inscription est complète.

La fiche sanitaire et / ou le PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) doivent être actualisés à chaque rentrée scolaire.



Ouverture des Accueils de Loisirs pendant les vacances

Vacances d'automne	
Année de naissance de l'enfant	Accueil de Loisirs
2014	Château
2013	Ragon
2012	Chêne Gala
	Salengro
2011	Château
2010	
2009	Praud
2008	
2007	Robinière
2006	
2005	Club Junior
2004	
A partir de 2003	Espace Ados

Vacances de fin d'année	
Année de naissance de l'enfant	Accueil de Loisirs
2014	Ragon
2013	
2012	Chêne Gala (uniquement la 1 ^{ère} semaine)
2011	Château (uniquement la 1 ^{ère} semaine)
2010	
2009	
2008	
2007	Praud
2006	
2005	Club Junior
2004	
A partir de 2003	Espace Ados



Le pré-accueil du Club Junior a lieu à l'Accueil de Loisirs de Praud.

Fonctionnement des Ateliers de Découverte Hebdomadaires pendant les vacances d'automne

Pour les 5/6 ans

Les Ateliers de Découverte Hebdomadaires se déroulent sur 4 jours : lundi, mardi, jeudi et vendredi à l'Accueil de Loisirs Ragon.

Pour les 7/10 ans

Les Ateliers de Découverte Hebdomadaires se déroulent sur 5 jours à l'Accueil de Loisirs Robinière la première semaine des vacances et à l'Accueil de Loisirs Château la deuxième semaine.

Comment est accueilli mon enfant pendant les vacances scolaires ?

Vous avez la possibilité d'amener votre enfant à l'Accueil de Loisirs entre 8h30 et 9h30 et de venir le chercher le soir entre 17h15 et 17h30.

Pour les enfants inscrits la matinée, l'accueil se termine à 12h15. Pour les enfants présents seulement l'après-midi, l'accueil a lieu de 13h30 à 14h.

Le pré-accueil se fait de 7h30 à 8h30 et le post-accueil de 17h30 à 18h30.

Pour le bien-être des enfants, nous évitons d'inscrire les enfants en pré et post accueil le même jour, sauf dérogation accordée par le siège de l'ARPEJ-Rezé sur présentation d'une attestation employeur.

Les parents doivent obligatoirement apposer leur signature sur la tablette de pointage lors des pré et post accueils.



Et la sieste ?

Merci de fournir le nécessaire (drap et couverture) dans un sac marqué au nom de l'enfant lors de son premier jour d'accueil.

En cas d'absence, quelle facturation ?

La constitution des équipes et les commandes de repas sont effectuées au regard des pré-inscriptions. La présence de votre enfant est prise en compte dès que l'inscription est validée administrativement.

Vous avez la possibilité d'annuler l'inscription de votre enfant le jeudi précédant la semaine de vacances concernée.

En dehors de ces délais, seule une absence justifiée par un certificat médical transmis à l'ARPEJ-Rezé pourra faire l'objet d'une annulation de la facturation.

En cas d'absence le jour même, vous devez obligatoirement nous en informer par téléphone au 02 51 83 79 20 ou par mail à contact@arpej-reze.fr.



Coordonnées des Accueils de Loisirs

Accueils de Loisirs maternels

CHÊNE GALA - 99 rue Jean Baptiste Vigier - 02 40 04 04 43

RAGON - 6 boulevard Condorcet - 02 51 11 01 44

SALENGRO - 28 rue Alexandre Huchon - 02 40 89 04 43

CHÂTEAU - allée de Provence - 02 40 05 07 70

Accueils de Loisirs élémentaires

JAUNAIS - 4 square Emile Blandin - 02 40 84 04 78

PRAUD - 5 rue Louise Weiss - 02 40 32 32 70

TRENTEMOULT - 2 rue de Rio - 02 51 70 07 95

CHÂTEAU - allée de Provence - 02 40 05 07 70

ROBINIÈRE - Rue des Poyaux - 02 51 70 21 76

Structures Jeunes

CLUB JUNIOR - rue de la Quératière - 02 40 32 35 26

ESPACE ADOS - Allée de Touraine - 02 51 70 75 85

Siège

116 rue de la Classerie - 02 51 83 79 20